

Étude - Le vieillissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville - Éclairages sur les départements des Yvelines, les Hauts-de-Seine et du Val d'Oise

Jeanne Belanyi, Camille Gaucher, Jordan Houët, Juliette Levesques, Camille Perbost, Malika Sakhi

Tuteur : Thomas Kirsbaum

Master 2 - Métiers du Politique et Gouvernance territoriale

SciencesPo Saint-Germain-en-Laye - UVSQ

Avril 2020

SUJET

QUESTIONS

IDÉES REÇUES À DÉCONSTRUIRE

**LE VIEILLISSEMENT
DANS LES
QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA
POLITIQUE DE LA
VILLE**

**De quoi parle-t-on
et pourquoi en
parle-t-on
aujourd'hui ?**

*"Une personne est âgée quand
elle a plus de 60 ans"*

*"Toutes les personnes âgées
ont les mêmes besoins"*

**Ce phénomène
social est-il aussi
territorial ?**

*"L'on est âgé pareillement qu'importe là où
l'on habite"*

"Les quartiers prioritaires sont jeunes"

**Agissons-nous en
la matière et de la
même manière ?**

"Agir en faveur des personnes âgées est une priorité"

*"L'action publique en faveur des personnes âgées
doit être la même qu'importe les territoires ou les
publics"*

*"L'action publique bénéficie de la même manière
qu'importe les territoires"*





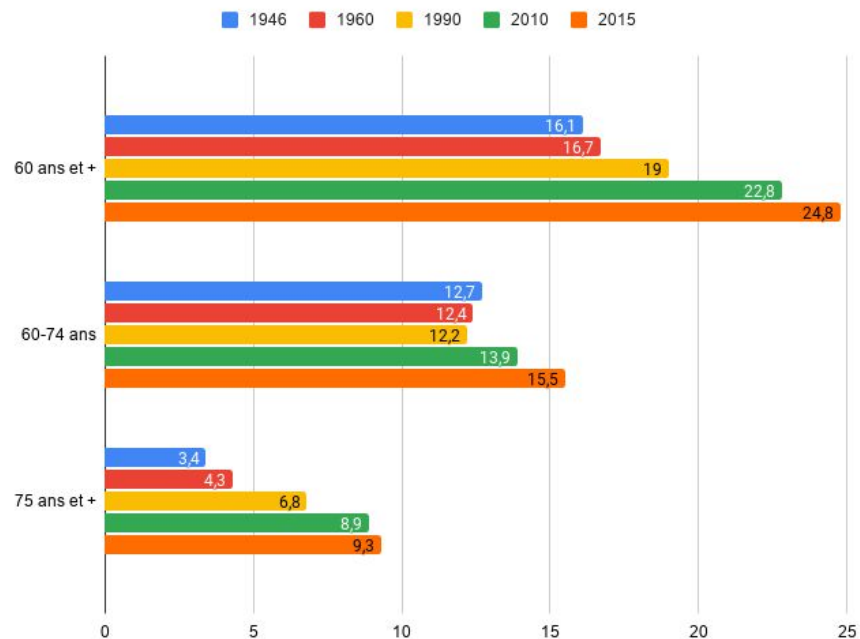
DÉCONSTRUIRE LE VIEILLISSEMENT -

“Non, le vieillissement n’est pas pour tous et partout la même chose”



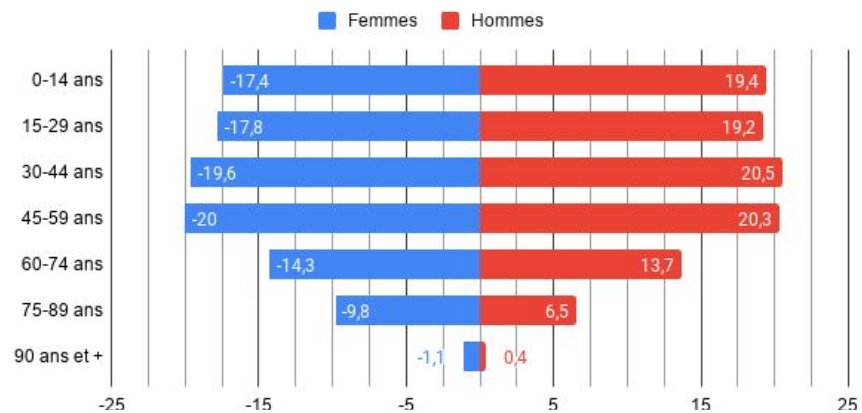
1. Le vieillissement : un phénomène observable à l'échelle nationale

Population métropolitaine - Evolution de la pyramide des âges entre 1946, 1960, 1990, 2010 et 2015 (%)

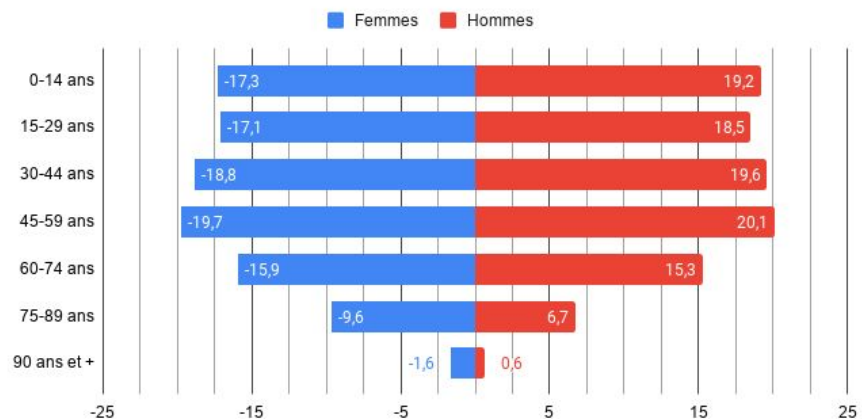


▷ D'ici 2050, près d'une personne sur trois aura plus de 60 ans

Population métropolitaine - Pyramide des âges par genre en 2010 (%)



Population métropolitaine - Pyramide des âges par genre en 2015 (%)

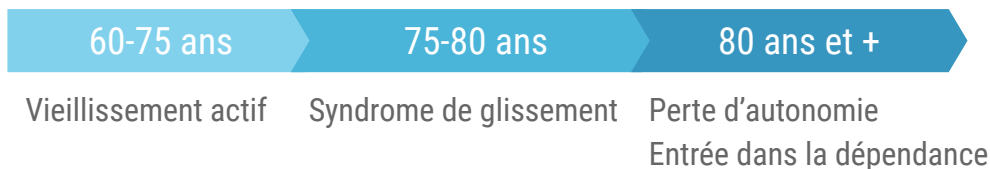


2. Le vieillissement : une définition délicate

Qu'est-ce qu'une personne âgée ?

A partir de quand considère-t-on qu'une personne est âgée ?

- ▷ **Flou terminologique** : Quelle différence avec la perte d'autonomie, la maladie, la dépendance ?
- ▷ **Flou conceptuel** :
 - **Conventionnellement, une personne est considérée comme « âgée » lorsqu'elle atteint l'âge de 60 ans.** Les **3 étapes de la vieillesse** (Rapport Broussy, 2013) impliquent des problématiques et des réponses différentes :



- « **L'on est vieux dans le regard des autres** » (Simone de Beauvoir, La vieillesse, 1970) : influence réciproque entre représentations (et donc définitions) de la vieillesse et cadrage de l'action publique en la matière (Marion Repetti, 2005)

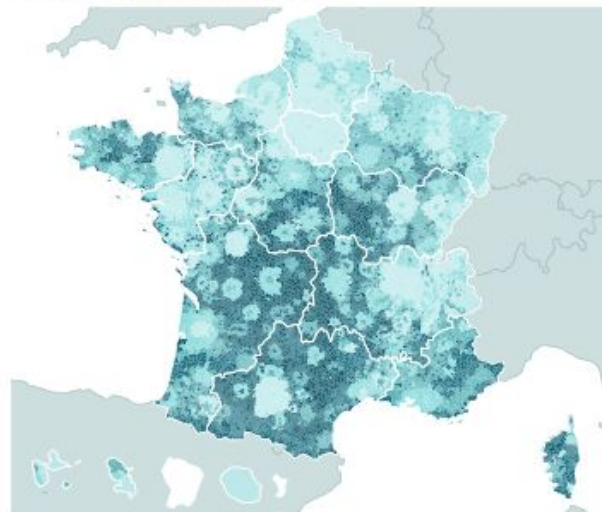
Sommes-nous tous âgés de la même manière ?

- ▷ Un **groupe hétérogène et multiforme** :
 - Le seuil d'entrée dans la vieillesse varie selon les époques, les espaces, les individus et les groupes d'individus. .
 - Le vieillissement touche de manière différente et ne se vit pas de la même façon selon l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le lieu de résidence, ...

3. Le vieillissement : un sujet qui se “territorialise”

Les territoires et les “effets de lieu” du vieillissement

Une proportion de personnes âgées différenciée selon des types d'espaces



Part des personnes de 65 ans et plus
En %, par commune

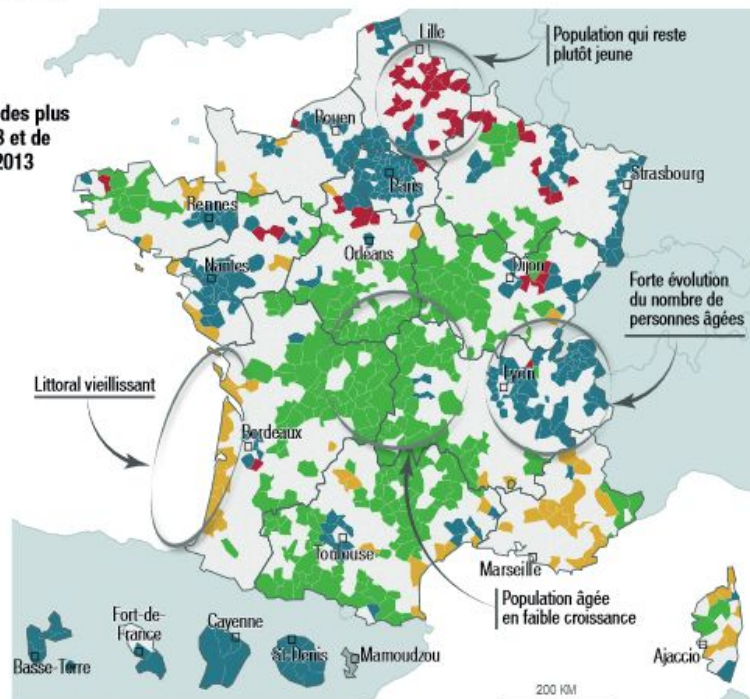
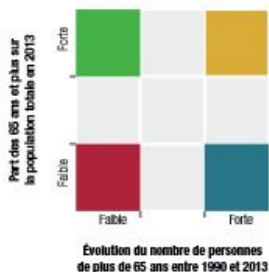


Données non disponibles

Géographie du vieillissement en France

Typologie des EPCI en fonction de la part des plus de 65 ans sur la population totale en 2013 et de l'évolution de leur nombre entre 1990 et 2013

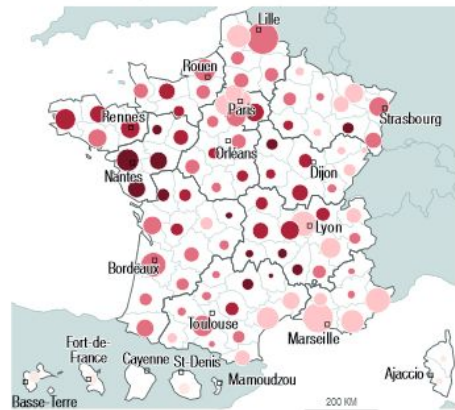
- Forte part et forte évolution
- Forte part et faible évolution
- Situation moyenne
- Faible part et forte évolution
- Faible part et faible évolution
- Données non disponibles



3. Le vieillissement : un sujet qui se "territorialise"

Les territoires et les "effets de lieu" du vieillissement

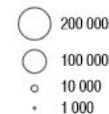
Une disponibilité importante des places dans les EHPAD dans le massif central et dans les Pays de la Loire



Taux de couverture des places d'EHPAD par département

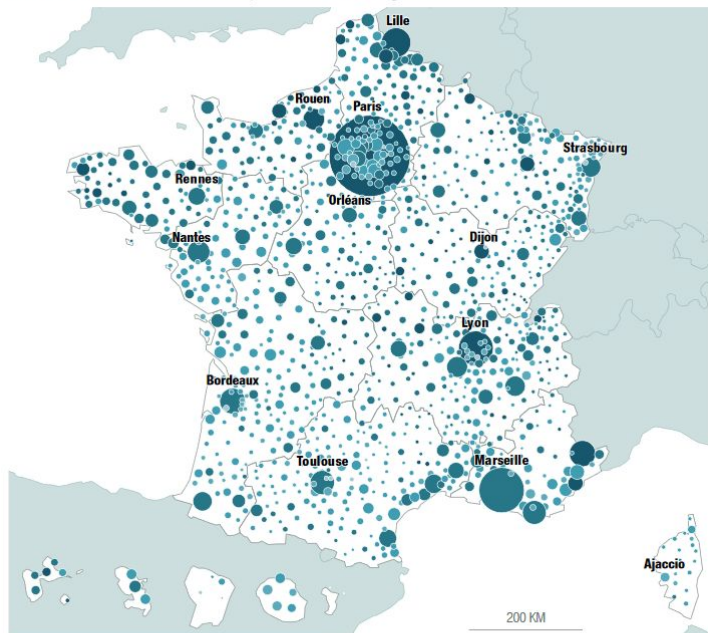


Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus

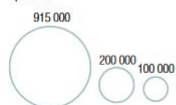


Sources : Insee, 2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Plus de solitude dans les territoires peu denses de Bretagne, et dans le Massif central



Nombre de personnes de 65 ans et plus vivant seules par EPCI



Sources : Insee, RP 2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Part des personnes de plus de 65 ans et plus vivant seules en %, par EPCI



Les différents isolés par région



Les isolés du cercle familial

Femmes : 19%
Hommes : 27%
60-74 ans : 22%
75-84 ans : 24%
85 ans et plus : 19%
Ile-de-France 24%
Province 22%

22%



Les isolés du cercle amical

Femmes : 29%
Hommes : 25%
60-74 ans : 26%
75-84 ans : 31%
85 ans et plus : 31%
Ile-de-France 29%
Province 27%

28%



Les isolés du cercle de voisinage

Femmes : 23%
Hommes : 19%
60-74 ans : 19%
75-84 ans : 22%
85 ans et plus : 33%
Ile-de-France 17%
Province 22%

21%



Les isolés des réseaux associatifs

Femmes : 57%
Hommes : 51%
60-74 ans : 52%
75-84 ans : 59%
85 ans et plus : 68%
Ile-de-France 47%
Province 56%

55%



Sources : CSA, Association les petits frères des pauvres, Rapport Solitude et isolement des personnes âgées, Quels liens avec les territoires ?, Septembre 2019



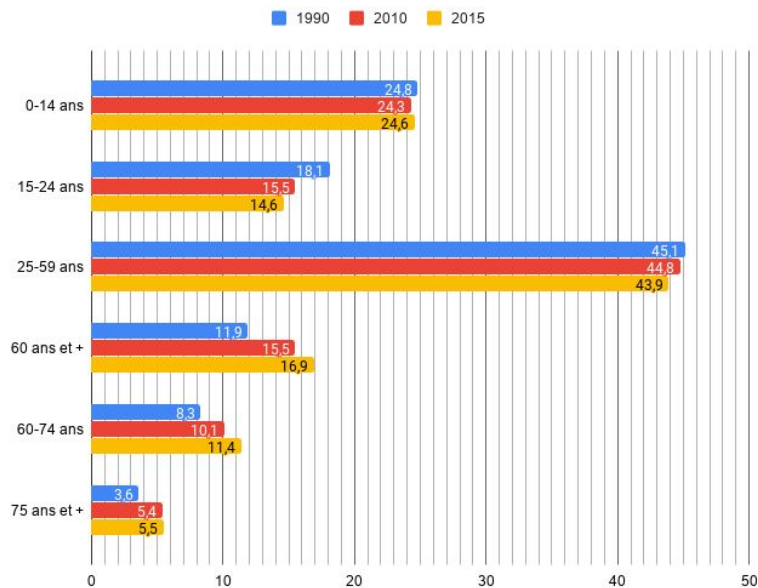
DÉCONSTRUIRE LES QUARTIERS -

“Oui, les quartiers prioritaires vieillissent aussi”

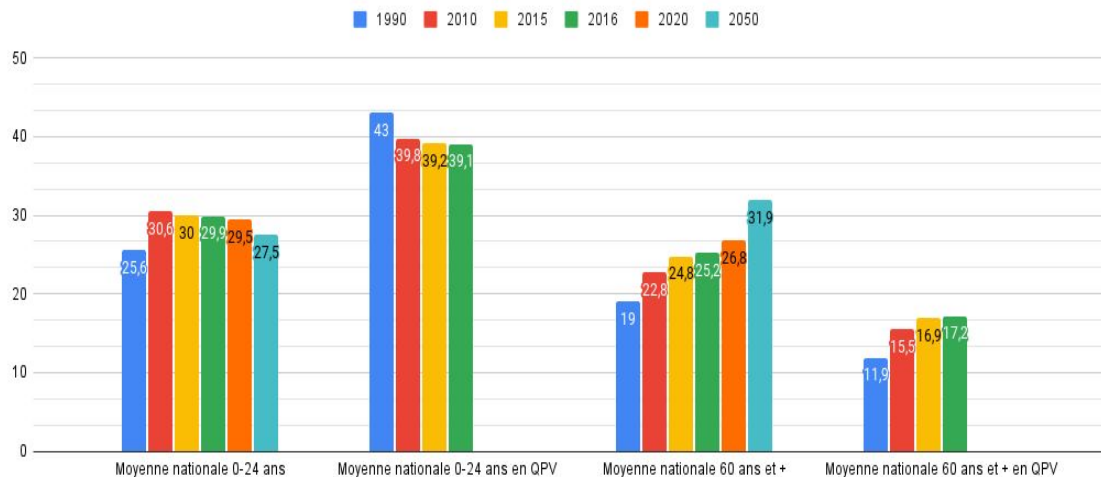


1. Les quartiers prioritaires vieillissent aussi

Population métropolitaine en QPV - Evolution de la pyramide des âges entre 1990, 2010 et 2015 (%)



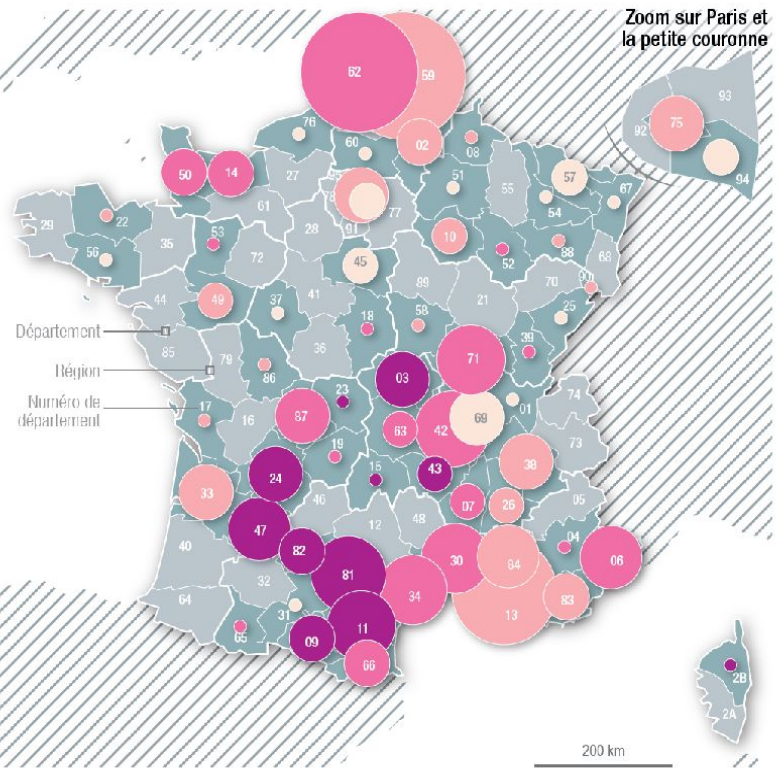
Comparaison entre les moyennes nationales des classes d'âge 0-24 ans et 60 ans et plus (en %)



- ▷ 25,4% des personnes âgées de 60-74 ans en QPV sont étrangères (contre 18,8% tous âges confondus)
- ▷ 32% des personnes âgées en QPV se disent isolées (contre 27% ailleurs), majoritairement des femmes
- ▷ 80% des ménages âgés de plus de 65 ans appartiennent à la moitié la plus modeste de la population et 47% appartiennent même au premier quart des personnes les plus pauvres.
- ▷ Seuls 7,4% de l'ensemble des résidences autonomie et 1,8% des EHPAD sont situés dans ces quartiers

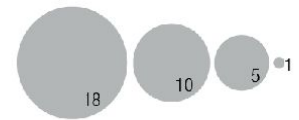
1. Les quartiers prioritaires vieillissent aussi

Zoom sur Paris et la petite couronne



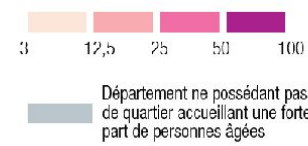
Carte
Départements accueillant des QPV où la part des 75 ans et plus est supérieure à la moyenne nationale

Nombre de quartiers prioritaires accueillant une forte part de personnes âgées*
Par département



*Quartiers dont la part de personnes âgées de 75 ans et plus est supérieure à la moyenne nationale, soit 9 %.

Proportion des quartiers prioritaires accueillant une forte part de personnes âgées* sur le nombre total de quartiers
En %, par département

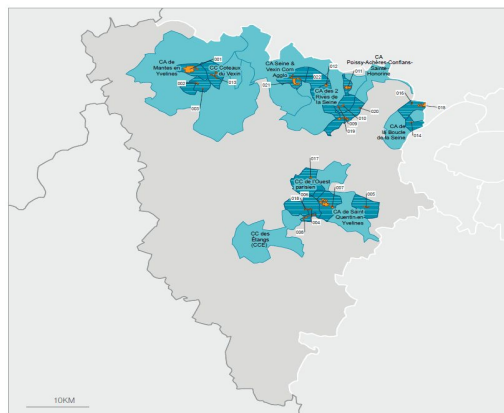


- ▷ 728 QPV, soit près de 50% des QPV, sont “plus vieux”, cad que la part des 60 ans et + en QPV dépasse soit la moyenne nationale de cette tranche d’âge dans les QPV (17,2%), soit la moyenne nationale (25,4%) (soit environ +10% en 5 ans)
- ▷ Ces quartiers vieillissants sont tout particulièrement concentrés dans certaines régions comme les Hauts-de-France, l’Occitanie et les départements d’Outre-mer. Par ailleurs, ce vieillissement de la population est différencié selon les quartiers prioritaires d’une même commune.
- ▷ En Seine-Saint-Denis, plus d’un habitant de plus de 75 ans sur quatre habite dans un QPV (27,5 %).
- ▷ Les plus de 60 ans sont surreprésentés dans les quartiers de petite taille, situés dans les centres anciens des villes petites et moyennes, et dans les quartiers périphériques de petites adresses au sein de territoires généralement désindustrialisés.

SOURCES DES DONNÉES : INSEE RP 2016-TRAITEMENTS C3ET, IGV Géo F.A. 2016 • VISUALISATION : C3ET-DE-COLLUZE CARTO, P.1, 2017

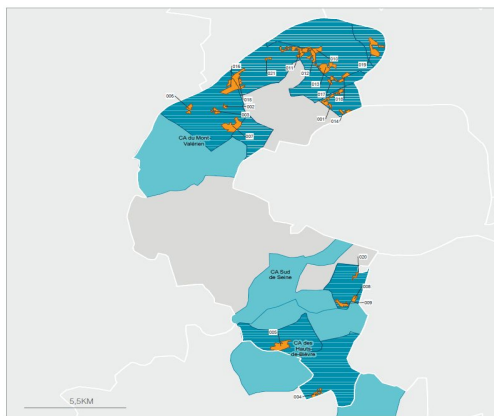
2. Focus sur 3 départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

La géographie prioritaire de la politique de la ville
78 - YVELINES



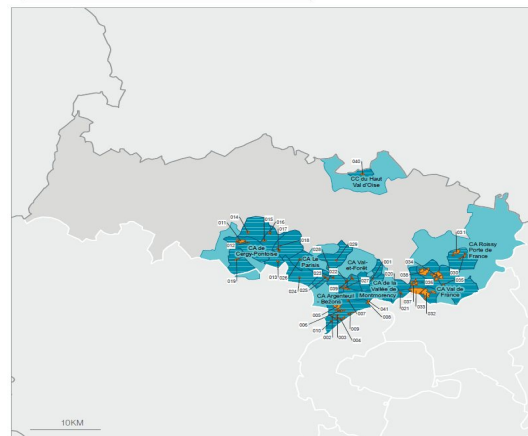
22 QPV
106 985 HABITANTS EN QPV
15 574 HABITANTS DE 60 ANS ET + EN QPV

92 - HAUTS-DE-SEINE



21 QPV
100 613 HABITANTS EN QPV
17 396 HABITANTS DE 60 ANS ET + EN QPV

95 - VAL-D'OISE



41 QPV
207 771 HABITANTS
27 686 HABITANTS DE 60 ANS ET + EN QPV

- Les QPV des 3 départements franciliens étudiés sont relativement plus jeunes que la moyenne des QPV pour cette tranche d'âge. Toutefois, qu'importe l'échelle à laquelle on se place, on remarque une diminution de la part des 0-24 ans et une augmentation de celle des 60 ans et +.

Quartier en politique de la ville (QPV)
 Commune ayant un ou plusieurs QPV
 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signataires d'un contrat de ville en 2015

Source : CGET, Atlas des quartiers prioritaires politiques de la ville, Septembre 2017

2. Focus sur 3 départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

Méthodologie pour mesurer l'intensité du vieillissement des quartiers prioritaires :

- ▷ 2 indicateurs (2010 et 2015) : Écart entre la part des 60 ans et + dans le QPV et la part des 60 ans et +
 - dans la commune d'appartenance ;
 - dans l'ensemble des QPV à l'échelle nationale.

Commune	QPV	60 ans et + dans le QPV 2010	60 ans et + dans la commune d'appartenance 2010	60 ans et + dans le QPV 2015	60 ans et + dans la commune d'appartenance 2015	Ecart 2010 entre 60 ans et + dans le QPV et 60 ans et + dans commune d'appartenance	Ecart 2015 entre 60 ans et + dans le QPV et 60 ans et + dans commune d'appartenance	2010 : Comparaison par rapport à la moyenne des 60 ans et + QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + France : 22,8%)	2015 : Comparaison par rapport à la moyenne des 60 ans et + QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + France : 23,8%)
Poissy	Saint Exupéry	7,3	20,4	9,1	21,2	-13,1	-12,1	-8,2	-7,8
Poissy	Beauregard	18,9	20,4	20,1	21,2	-1,5	-1,1	3,4	3,2
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Agnettes	24,5	16,7	21,6	17,3	7,8	4,3	9	4,7
Saint-Ouen-l'Aumône	Clos Du Roi	14,4	13,5	9,7	15	0,9	-5,3	-1,1	-7,2

2. Focus sur 3 départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

Méthodologie pour mesurer l'intensité du vieillissement des quartiers prioritaires :

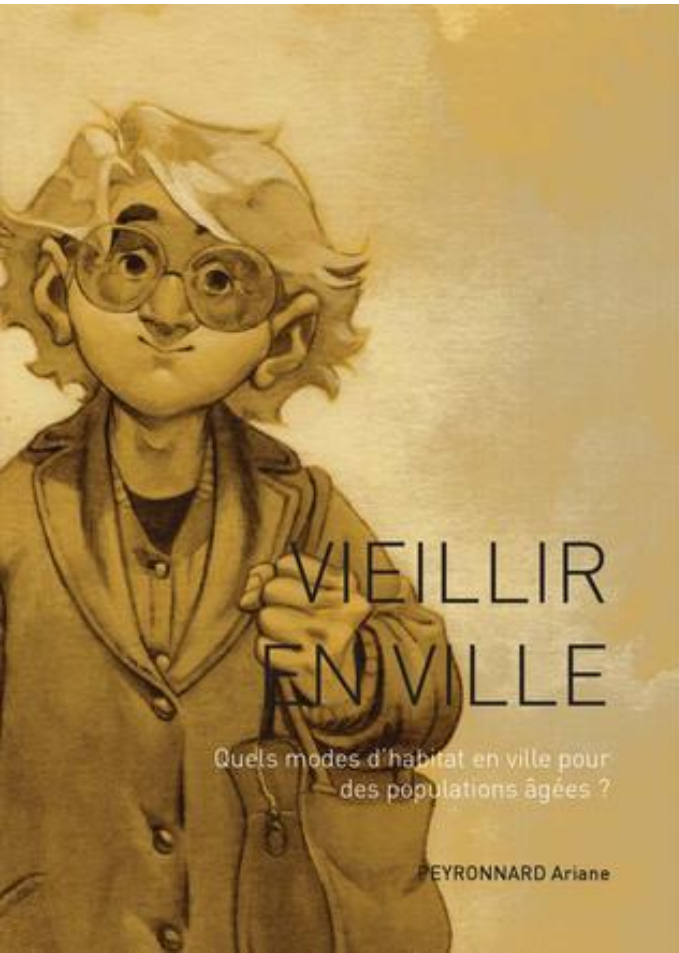
- ▷ Sur les 84 QPV étudiés :
 - La plupart ont une part des 60 ans et + similaire à celle de la commune d'appartenance ou de la moyenne nationale des QPV ;
 - Toutefois, $\frac{1}{4}$ des QPV ont une part des 60 ans et + > à celle de leurs communes d'appartenance et/ou celle de la moyenne nationale des QPV

Territoires	Intensité faible du vieillissement	Intensité modérée du vieillissement	Intensité forte du vieillissement
78, 92, 95	12/84	54/84	18/84
78	5/22	15/22	2/22
92	0/21	10/21	11/21
95	7/41	29/41	5/41



**VERS UNE TERRITORIALISATION
DE L'ACTION PUBLIQUE
EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ?**

1. La mise à l'agenda du vieillissement dans les territoires



Une littérature de plus en plus fournie sur le sujet

- ▷ **Multiplication depuis 10 ans des études sur l'adaptation des villes au vieillissement et sur la place des personnes âgées dans la ville**
 - Des études générales : notes d'analyse du Centre d'analyse stratégique (2011-2013), rapport de la Fondation de France et de la FNAU (2007)
 - Des études territoriales : exemple de l'étude de l'Aurba à Bordeaux, Vieillir en ville et dans son quartier, le vieillissement dans Bordeaux Métropoles (2016) ; l'étude sur les « territoires de vie des aînés » à Nice (2011).
 - Des articles de presse généraliste et spécialisée (Le Monde, Lumières de la Ville, Demain la Ville, ...)

- ▷ **Grandes idées :**
 - mieux connaître les territoires de vie des personnes âgées,
 - appréhender les personnes âgées comme une ressource territoriale,
 - adapter la ville et la société au bien-vieillir (ex : micro-adaptations),
 - rechercher un "optimum territorial" pour chacun (jeunes, familles, personnes âgées...).

- ▷ **Création d'un réseau Villes Amies des Aînés :** $\frac{1}{4}$ des QPV potentiellement concernés par l'adhésion de leurs communes au réseau

1. La mise à l'agenda du vieillissement dans les territoires

1960-1980

Début d'une
politique vieillesse

1980-2000

Virage "dépendance"

2000-2010

Autonomie et Rapprochement
handicap et vieillissement

2010-2020

Vers une approche intégrée du vieillissement

1962 : **Rapport Laroque** « Politique de la vieillesse »

1971 : **Rapport Questiaux**

1975 : Création de l'**allocation compensatrice tierce personne (ACTP)**

1979-1981 : **Rapport Arreks** (introduction de la notion de dépendance), **Rapport Lion** « Vieillir demain », Création d'un **Secrétariat d'Etat en charge des retraites et des personnes âgées**

1982 : **loi Deferre** : département chef de file en matière de vieillissement

1988 : **Rapport Braun & Stourm** « Les personnes âgées dépendantes »

1991 : **Rapport Schopflin et Boulard** sur la dépendance et la solidarité

Loi du 24 janvier 1997 : création de la **prestation spécifique dépendance (PSD)**

1999 : **Rapport Guinchart-Kunstler** « Bien Vieillir en France »

2000 : **Rapport Sueur**, lancement des **Ateliers Santé Ville (ASV)**

Loi du 20 juillet 2001 : création des **centres locaux d'information et de coordination (CLIC)** et de l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)**

Loi du 30 juin 2004 : création de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, d'une **journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées** et d'un plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées en cas de risque exceptionnels (suite à la canicule meurtrière de 2003)

Loi du 11 février 2005 : rapprochement des personnes âgées handicapées et des personnes âgées dépendantes

2006 : **Rapport Blanc, Plan Solidarité Grand Âge 2006-2010 : Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors**

2007-2009 : **Plan Bien vieillir**

2008 : **Rapport Vasselle** sur la construction d'un 5e risque et la prise en charge de la dépendance
2008-2012 : **Plan Alzheimer**

2009-2010 : **Rapport Boulmier et Franco** sur l'adaptation des logements au vieillissement

2012 : **Rapport CNAV/ANAH** sur l'adaptation du logement à la perte d'autonomie des personnes âgées, création du **Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (2005)**

2013 : **Rapport Aquino, Bourquin, Broussy, Pinville**

2014 : **Démarche Monalisa** contre l'isolement social des personnes âgées

2015-2016 : **Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV)**, **lancement d'un AAP Monalisa en direction des QPV**

2017 : congé de proche aidant, **convention entre l'Etat et l'USH** sur l'adaptation de l'habitat/cadre de vie au vieillissement et au handicap, **première étude du CGET sur le vieillissement dans les QPV**

2018 : Annonce du Président de la République de la volonté d'**instaurer un 5e risque**

2019 : **Rapport Libault** « Grand âge et autonomie », expérimentation par l'ANCT des « **territoires favorables au vieillissement** », **rapport des Petits Frères des Pauvres sur l'isolement des personnes âgées et territoires**

2020 : **Stratégie « Vieillir en bonne santé »**, « **Douches Denormandie** », **Rapport Guedj** « Lutte contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement », **saisine du Conseil national des Villes sur le vieillissement dans les quartiers prioritaires**

2021 : **rapport Broussy "Nous vieillirons ensemble" : 1 proposition concernant les QPV**

2. Quelle prise en compte dans les contrats de ville des 3 départements étudiés ?

Méthodologie :

- ▷ Objectif : mesurer le degré de prise en compte du vieillissement dans les QPV.
- ▷ Critères :
 - Mention du vieillissement à l'échelle de la communauté d'agglomération, communauté de communes ; de la commune d'appartenance ; du QPV ;
 - Diagnostic/analyse du phénomène ;
 - Elaboration d'outils ;
 - Moyens mobilisés.

Résultats croisés entre l'intensité du vieillissement et sa prise en compte :

	Intensité faible du vieillissement	Intensité modérée du vieillissement	Intensité forte du vieillissement
Faible prise en compte dans les contrats de ville	9/84	31/84	4/84
Forte prise en compte dans les contrats de ville	3/84	23/84	14/84

2. Quelle prise en compte dans les contrats de ville des 3 départements étudiés ?

CE QUE L'ON A CONSTATÉ

- ▷ Un **diagnostic relatif** :
 - Observation d'un vieillissement différencié des QPV, mais rarement approfondie
 - Analyse assez court-termiste
 - Une classe d'âge souvent mise en regard avec celle des jeunes
- ▷ Une **problématique souvent abordée sous l'angle habitat et médico-social**, et plus épisodiquement de manière transversale dans les autres thématiques.
- ▷ **Majoritairement des actions de droit commun** ciblant les personnes âgées qu'importe leur implantation territoriale :
 - Des initiatives rarement inscrites à l'échelle des QPV, mais plutôt à celle de la commune d'appartenance ou de la CA ;
 - Des actions portées essentiellement par les CCAS à l'échelle municipale.

CE QU'EN DISENT LES ACTEURS DE TERRAIN

- ▷ Aucun acteur ne semble se saisir pleinement de la question : une **priorisation de l'action publique sur la jeunesse**
- ▷ Les enquêtés reconnaissent à demi-mot seulement la spécificité de la problématique du vieillissement en QPV : **minimisation du phénomène** par rapport à la situation nationale, renvoi de la problématique aux politiques de droit commun.
- ▷ Le focus semble porter davantage sur les **aspects sociaux** (exclusion numérique, absence de maîtrise de la langue française...) que sur l'âge en tant que tel.
- ▷ Peu de coordination entre les acteurs concernés par cet enjeu

CE QU'EN DISENT LES ÉTUDES

- ▷ **Seulement 2% actions des contrats de ville concernant exclusivement personnes âgées**, peu représentées dans les publics touchés (10%), peu de budgets mobilisés comparés à leurs poids démographique dans le QPV. Les $\frac{3}{4}$ relèvent du pilier cohésion sociale, dont plus de la moitié dans l'axe lien social, 15 % dans la culture et 10 % dans la santé. » (ANCT)
- ▷ **Une priorité donnée à la jeunesse depuis plus de 40 ans dans les quartiers prioritaires** : cf. article de P. SIMON "Les jeunes issus de l'immigration se cachent pour vieillir"

2. Tour d'horizon des actions dans les QPV

Se déplacer

Navettes (Poissy, Maubeuge) pour aller à la médiathèque ou le supermarché, Transport à la demande (Chambéry), Arrêt de transports en commun (Strasbourg)

S'approprier ou se réappropriier l'espace public

Installation régulière de bancs (Belfort), notamment dans les zones à forte déclivité (Paris)

ateliers sécurité routière (Maubeuge), accompagnement aux distributeurs de billets pour éviter les agressions (Goussainville)

Vieillir chez soi

Ateliers entre locataires seniors et entreprises innovantes avec pour point de référence un "silver appart" (Caen), auto-réhabilitation accompagnée des logements (Rennes), expérimentation de la domotique dans le logement (Périgueux)

Connaître et faire valoir ses droits

Programme d'alphabétisation (Argenteuil)

Ateliers d'accès aux droits en cas de séparation (Morlaix)

Permanences numériques (Décines-Charpieu)



2. Tour d'horizon des actions dans les QPV

Rester en lien social et intergénérationnel

Intervention de jeunes en service civique (Clichy), réseau de bénévoles pour des livraisons de repas et visites conviviales à domicile (Fourmis, Papot'âges)

Universités inter-âges (Argenteuil), Vestiaire itinérant en EHPAD (Lille)

Local-appartement en rez-de-chaussée des ateliers pour les aidants âgés et d'autres dits de « transition/accueil » pour les personnes âgées non francophones (Poitiers), espaces verts de l'Ehpad ouverts en journée aux habitants du quartier, « Juste quelques marches... une rencontre » (Angers) avec des cafés gourmands en pieds d'immeubles

Foyer intergénérationnel (Gonesse), Regroupement d'une résidence autonomie seniors avec un centre parental, un centre maternel et une crèche à visée sociale (Nantes, Toulon)

Participer à la vie de la cité

Conseil des sages/seniors/retraités citoyens

Intervention dans les classes scolaires (Sarcelles) et soutien scolaire (Mazamet)

Système de garde d'enfants issus de familles monoparentales par des grands-mères (parfois isolées) à Bergerac contre des services et des visites par les familles

Transmission intergénérationnelle

Web série Nos Daron.n.es (Seine-Saint-Denis, association Ghett'Up) sur la transmission de l'histoire entre générations

Récits de vie de personnes âgées à base d'enregistrements audio (Nos mémoires Vives, Montpellier), ateliers de transmission mémoire sur la base de récits de vie partagés et racontés dans un livre (Alliance Sage Adages, Toulouse), rencontres et interviews intergénérationnelles (Reporters de Quartiers, Vénissieux)

Passerelle de mémoire (Montreuil) : des rencontres intergénérationnelles filmées pour faire émerger l'histoire de votre territoire





VIEILLISSEMENT DANS LES QUARTIERS - QUELLES CONCLUSIONS ?

De la construction d'un problème public du vieillissement dans les quartiers... à sa mise à l'agenda par les pouvoirs publics ?

Une prise de conscience progressive...

Enjeux sociétaux :

- mieux-vivre et "vivre ensemble tous âges confondus"
- cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle
- lutte contre les inégalités

Diagnostic d'une "macro" à "micro-échelle"

Si majoritairement, les QPV sont jeunes, ils vieillissent aussi généralement et durablement, certains plus que d'autres

Émergence d'initiatives très localisées

... malgré...

Un manque de connaissance encore sur le sujet, notamment sur :

- les différences femmes/hommes dans le vieillissement
- le vieillissement des personnes immigrées
- le vieillissement dans les QPV des Outremer
- les effets de lieu entre les différents types de QPV

Une réponse de l'action publique tardive et timide car orientée prioritairement vers la jeunesse des quartiers

... mais qui s'impose progressivement dans l'agenda public, notamment avec la crise sanitaire

Mise en lumière de la fragilité des personnes âgées, d'autant plus dans les QPV (cf. étude universitaire relative à la surmortalité des personnes âgées dans les quartiers populaires dans la Métropole du Grand Paris, 3 novembre 2020)

Rapport Broussy, mai 2021 :

- Cibler d'ici 2030 les 200 Quartiers Prioritaires de la Ville où la population est la plus âgée
- Anticiper le vieillissement des étrangers dans les QPV et des travailleurs migrants dans les Foyers de travailleurs